

**Mise à jour des renseignements sur le
représentant officiel de l'association de
circonscription enregistrée**
(Loi électorale, L.R.N.-B. 1973, c.E-3, art.146)



P 04 830
(2022-03-11)

Date :

Destinataire : Directeur général des élections
Élections Nouveau-Brunswick
C. P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

Expéditeur :
(Nom du parti politique)

Objet : **Mise à jour des renseignements sur le représentant officiel de l'association de
circonscription enregistrée**

Conformément à l'article 146 de la *Loi électorale*, je nomme, par les présentes,

.....

(Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse courriel du représentant officiel de l'association de
circonscription nommé)

représentant officiel de l'association de circonscription suivante :

.....

(Nom et numéro de l'association de circonscription)

qui remplace

.....

(Nom du représentant officiel de l'association de circonscription précédent)

Langue de correspondance préférée : Français

Preferred language of correspondence: English

.....
(Signature du chef ou du représentant officiel du parti)